

RAPPORT SUR LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ, par **M. l'abbé CHABOISSEAU**, archiviste.

La bibliothèque de la Société botanique de France a pour éléments constitutifs :

- 1° Les collections du *Bulletin*.
- 2° Les publications périodiques que nous recevons à titre d'échange.
- 3° Les *unités*, c'est-à-dire les ouvrages non périodiques offerts par les auteurs et analysés dans la *Revue bibliographique*, auxquels se joignent les volumes dus à quelques générosités particulières.

I. Le *Bulletin* terminera, avec l'année 1878, sa première série, formée de 25 années ou volumes. — Une deuxième série sera établie à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1879, mais toutefois en conservant la tomainson générale, pour ne pas compliquer les citations. — Nous possédons de cette première série *cinquante-deux* exemplaires complets, ne pouvant être vendus que dans leur entier. Deux autres exemplaires sont *presque* complets : à l'un il ne manque que le n° 1 du tome IV ; à l'autre il manque ce même numéro, plus la *Revue A* du tome XV. Il reste également en réserve un certain nombre d'exemplaires de chaque volume pouvant être vendus séparément, *moins les tomes IV et XV totalement épuisés*.

*Les personnes qui pourraient procurer quelque exemplaire de ces deux tomes IV et XV, ou les numéros séparés IV 1 et XV A, sont priées d'en informer l'archiviste.*

II. Les *périodiques* forment un nombre déjà respectable de plus de *quatorze cents volumes* ; la liste des principaux est donnée en tête de la liste des membres, tome XXV (1878). Ils représentent déjà une grande valeur : certains recueils n'existent, à Paris, si ce n'est en France, que dans notre bibliothèque.

III. Les *unités* comprennent plus de 2000 brochures (de 100 pages ou au-dessous) et environ 700 volumes de plus de 100 pages.

Un catalogue alphabétique par noms d'auteurs ou titres de recueils est aujourd'hui complètement à jour. — Nous sommes obligés d'avouer que, dans notre inventaire, nous avons constaté l'absence d'une trentaine de brochures, et, ce qui est encore plus fâcheux, de quelques volumes de nos périodiques.

Il importe donc de rappeler à l'attention de tous les sages dispositions du règlement, dont l'observance rendra impossible le retour de ces pertes regrettables.

1° La bibliothèque est ouverte aux membres de la Société, le *lundi*, le *mercredi* et le *vendredi* de chaque semaine, de une heure à quatre heures.

2° Nul ne peut y être admis hors de la présence de l'archiviste ou du bibliothécaire, ni tirer les volumes des rayons, ni extraire les fiches mobiles du catalogue : le bibliothécaire seul est chargé du soin de fournir les volumes et de les remettre en place.

3° Les livres prêtés devront être rendus dans le délai *maximum de trois mois*. Celui qui emprunte quelque ouvrage, *sous sa responsabilité*, s'inscrit sur un registre *ad hoc*, et signe. En rendant l'ouvrage emprunté, il s'assurera par *lui-même* de son émargement, lequel se fait par la contre-signature de l'archiviste ou du bibliothécaire.

Indépendamment de la bibliothèque, la Société possède un herbier important, provenant de dons particuliers ; le détail en a été présenté dans le Rapport du 10 décembre 1869 (tome XVI, p. 356 et suiv.). Jusqu'ici la réorganisation de la bibliothèque avait retardé le classement définitif de cet herbier. Quoiqu'un semblable travail exige un temps considérable, nous aurons soin qu'il s'exécute le plus rapidement possible. Dès maintenant l'herbier peut être, en grande partie, consulté sur place. Nous ferons en sorte d'en assurer la conservation et de réparer les dégâts partiels, sans demander autre chose qu'une caisse à sulfure de carbone et une minime subvention annuelle.

M. Duchartre fait la communication suivante :

NOTE SUR DEUX MONSTRUOSITÉS DE *CROCUS*, par **M. P. DUCHARTRE**

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société un pied vivant de *Crocus sativus* All., dont les fleurs présentent une double monstruosité d'un genre peu commun et d'un intérêt assez grand, ce me semble, pour que je croie devoir en donner une description. Cette plante m'a été remise, en même temps que des échantillons secs, par M. P. Chappellier, qui étudie et cultive avec soin le plus grand nombre possible d'espèces du genre *Crocus*, et qui, à force de persévérance, est parvenu à en former chez lui une collection certainement sans égale en France, probablement aussi égale en importance aux plus nombreuses d'entre celles que possèdent quelques amateurs anglais.

D'après les renseignements qu'a bien voulu me donner M. P. Chappellier, la monstruosité que la Société a sous les yeux ne s'est pas présentée, ainsi que le font la plupart des transformations tératologiques, comme un fait isolé, se montrant une fois pour ne plus reparaitre : observée en premier lieu à la date de cinq ou six ans, elle s'est reproduite annuellement, depuis cette époque, sur tous les pieds venus de la multiplication de celui sur lequel elle était apparue à l'origine. Il n'y a donc pas lieu d'être